



VILLE DE
LORIENT

FICHE DE MISSION : MANUTENTIONNAIRE

**Pôle transition écologique et cadre de vie / Direction des bâtiments et du patrimoine immobilier /
Service gestion et maintenance du patrimoine / Secteur mouvements généraux**

Lieu d'affectation : Centre technique Municipal, Rue Henri Dunant

| | | |
|---|---|---|
| <u>Niveau d'emploi</u> - Catégorie : C - Fillière : Technique - Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux | <u>Cotation RIFSEEP</u> C3 | <u>Temps de travail</u> Temps complet Régime de 39 H |
| <u>Situation fonctionnelle</u> - Référent hiérarchique - Positionnement | Chargé du garage et de la logistique Au sein du service GMP regroupant plusieurs corps de métiers, vous faites partie de l'atelier mouvements généraux. | |
| <u>Mission principale</u> | Placé au sein de l'atelier des mouvements généraux du service gestion et maintenance du patrimoine, Vous assurez la manutention des matériels et leur installation dans le cadre des manifestations et des élections sur le territoire de la ville. Vous assurez les déménagements de mobiliers. | |
| <u>Activités du poste</u> | Manutention et installation des matériels Manipuler et stocker les différents matériels et leurs contenants : tables, chaises, scènes, chapiteaux, panneaux, matériel d'élections... Assurer le chargement et le déchargement des matériels dans les véhicules Déménagements Assurer les déménagements de mobilier <i>Participer à toutes activités techniques rendues nécessaires par les besoins du service (manipulation de barrières, ...)</i> | |
| <u>Compétences et qualités requises</u> | <ul style="list-style-type: none">• Aptitude au port de charges lourdes indispensable• Permis VL souhaitable• Formation conduite de chariot élévateur catégorie 3 appréciée• Souci de la qualité du travail rendu et du respect des délais impartis• Être disponible, rigoureux, ponctuel et doté d'un bon sens relationnel• Sens du service public | |
| <u>Observations</u> | <ul style="list-style-type: none">• Grande disponibilité pour un travail fréquent hors heures ouvrables | |